

ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (« CGV ») constituent, conformément à l'article L.441-1 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les Parties. Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Société AV Designers (« le Vendeur ») fournit aux Clients professionnels qui lui en font la demande par contact direct ou via un support papier, les Produits qu'elle commercialise.

Elles s'appliquent sans restrictions ni réserves à toutes les ventes conclues par le Vendeur auprès des Clients de même catégorie, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces CGV sont systématiquement communiquées sans délai à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Vendeur. Elles sont également communiquées à tout distributeur (hors grossiste) préalablement à la conclusion d'une convention unique visées aux articles L 441-3 et suivants du Code de commerce, dans les délais légaux.

Toute commande de Produits implique, de la part du Client, l'acceptation des présentes CGV. En outre, le fait que le Vendeur ne se prévale pas à un moment donné des présentes conditions ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Ces CGV pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur à la date de la passation de la commande.

Les renseignements figurant sur les catalogues et tarifs du Vendeur sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. Le Vendeur est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

ARTICLE 2 – Coordonnées et identité du Vendeur

La Société AV Designers

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros, dont le siège social est situé à Couraux, 85700 POUZAUGES,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 984 618 538
Numéro de TVA intracommunautaire : FR83984618538
Numéro : 06.99.42.82.90, Email : contact@avdesigners.fr

ARTICLE 3 - Commandes - Tarifs

3-1 Le Client doit s'assurer, en amont de la commande, de l'adéquation entre les Produits qu'il souhaite commander et l'utilisation qu'il souhaite en faire. Toutes les informations sur les caractéristiques essentielles des Produits, leur usage, les prix, les délais, le coût de livraison, ainsi que le délai de disponibilité des pièces détachées le cas échéant, sont communiquées préalablement à la commande.

En conséquence, les ventes ne seront parfaites qu'après acceptation expresse et par écrit, matérialisée par l'établissement d'un devis dûment signé par le Client. A défaut de mention sur le devis, ce dernier sera valable 30 jours.

Les données enregistrées dans le système informatique du Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

3-2 Les éventuelles modifications demandées par le Client ne pourront être prises en compte, dans la limite des possibilités du Vendeur et à sa seule discrétion, que si elles sont notifiées par écrit, après signature par le Client d'un devis spécifique et ajustement éventuel du prix. En cas de modification de la commande, le Vendeur sera délié des délais convenus pour son exécution et un nouveau délai sera fixé.

3-3 Le bénéfice de la commande est personnel au Client et ne peut être cédé à un tiers sans l'accord écrit et préalable du Vendeur. Les commandes transmises sont irrévocables pour le Client, sauf acceptation écrite du Vendeur et situations prévues aux présentes.

3-4 Les Produits sont fournis aux tarifs du Vendeur en vigueur au jour de la passation de la commande, et, le cas échéant, dans la proposition commerciale spécifique adressée à l'Acquéreur. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée par le Vendeur. Ils seront majorés de toutes taxes en vigueur au jour de la commande.

Des conditions tarifaires particulières peuvent être pratiquées en fonction des spécificités demandées par le Client concernant, notamment, les modalités et délais de livraison, ou les délais et conditions de règlement. Une offre commerciale particulière sera alors adressée au Client par le Vendeur.

ARTICLE 4 : Obligation d'information

Le choix final des Produits, de même que leur destination et leur utilisation appartiennent dans tous les cas au Client. Néanmoins, le Vendeur est tenu à une obligation de conseil qui ne peut être mise en œuvre sans information claire et préalable du Client. A ce titre, et préalablement à l'élaboration du devis, le Client prendra soin d'informer le Vendeur notamment sur l'usage final auquel il destine les Produits vendus, les performances attendues, les conditions de mise en œuvre et de suivi des Produits afin que l'offre proposée réponde aux attentes spécifiques du Client.

ARTICLE 5 - Conditions de paiement

Un acompte correspondant à **50 %** du prix total TTC d'acquisition des Produits est exigé par virement bancaire lors de toute passation de commande, sauf mention particulière sur le devis.

Le prix est payable en totalité et en un seul versement, par virement bancaire, déduction faite de l'acompte le cas échéant, dans un délai de 30 jours fin de mois après la date d'émission de la facture. Ce délai sera mentionné sur la facture adressée au Client.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées à un taux égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur en France à la date d'exigibilité, à compter de cette date et jusqu'au paiement intégral des sommes dues du montant TTC du prix figurant sur ladite facture, seront automatiquement et de plein droit acquises au Vendeur, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, le Vendeur se réserve en outre le droit de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours, de suspendre l'exécution de ses obligations ainsi que de diminuer ou d'annuler les éventuelles remises accordées au Client.

Sauf accord exprès, préalable et écrit du Vendeur, et à condition que les créances et dettes réciproques soient certaines, liquides et exigibles aucune compensation ne pourra être valablement effectuée entre d'éventuelles pénalités pour retard dans la livraison ou non-conformité des Produits commandés par le Client d'une part, et les sommes dues, par ce dernier, au Vendeur, au titre de l'achat desdits Produits, d'autre part.

Enfin, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 euros sera due, de plein droit et sans notification préalable par le Client en cas de retard de paiement. Le Vendeur se réserve le droit de demander au Client une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.

Aucun escompte ne sera pratiqué par le Vendeur pour paiement avant la date figurant sur la facture.

ARTICLE 6 - Remises et Ristournes

Le Client pourra bénéficier des remises et ristournes figurant aux tarifs du Vendeur, en fonction des quantités acquises ou livrées par le Vendeur en une seule fois et un seul lieu, ou de la régularité de ses commandes.

ARTICLE 7 – Clause de réserve de propriété

LE VENDEUR SE RESERVE, JUSQU'AU COMPLET PAIEMENT DU PRIX PAR LE CLIENT, UN DROIT DE PROPRIETE SUR LES PRODUITS VENDUS, LUI PERMETTANT DE REPRENDRE POSSESSION DESDITS PRODUITS. TOUT ACOMPTÉ VERSE PAR LE CLIENT RESTERA ACQUIS AU VENDEUR A TITRE D'INDEMNISATION FORFAITAIRE, SANS PREJUDICE DE TOUTES AUTRES ACTIONS QU'IL SERAIT EN DROIT D'INTENTER DE CE FAIT A L'ENCONTRE DU CLIENT.

LE TRANSFERT AU CLIENT DES RISQUES DE PERTE ET DE DETERIORATION DES PRODUITS SERA REALISE DES L'ACCEPTATION DES PRODUITS PAR LE CLIENT, APRES DECHARGEMENT, INDEPENDAMMENT DU TRANSFERT DE PROPRIETE, ET CE QUELLE QUE SOIT LA DATE DE LA COMMANDE ET DU PAIEMENT DE CELLE-CI.

ARTICLE 8 – Livraisons

8.1 Modalités de livraison

La livraison s'effectue selon les modalités prévues au devis soit par la remise directe du Produit au Client dans les locaux du Vendeur par simple avis de mise à disposition, soit par délivrance à un transporteur dans les locaux du Vendeur ou directement depuis le site du Fournisseur.

En cas de mise à disposition dans les locaux du Vendeur, le Client s'engage à prendre livraison dans 7 jours qui suivent l'avis de mise à disposition. Passé ce délai, le Vendeur pourra de plein droit résilier la vente, si bon lui semble, sans mise en demeure préalable, en application des dispositions de l'article 1657 du Code civil. Le Client sera alors remboursé sans délai et au plus tard dans les 14 jours.

8.2 Délais

Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes. Le Vendeur est autorisé à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle.

Les délais de livraison sont indiqués aussi exactement que possible mais sont fonction des possibilités d'approvisionnement et de transport du Vendeur ou du Fournisseur. Les dépassements de délai de livraison ne peuvent donner lieu à dommages-intérêts, à retenue ni à annulation des commandes en cours. Toutefois, en cas de retard supérieur à 15 jours, le Client pourra demander la résolution de la vente. Les acomptes déjà versés lui seront alors restitués par le Vendeur.

8.3 Réception

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du Produit livré au Produit commandé ou au bordereau d'expédition, doivent être formulées par écrit dans les **48 heures** de l'arrivée des Produits.

Le Vendeur ne garantit pas les vices et non conformités qui n'auraient pas été notifiés dans les conditions susvisées.

Il appartiendra au Client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser au Vendeur toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin. Pour les Produits vendus en conditionné, les poids et mesures au départ font foi des quantités livrées.

La durée de la procédure d'acceptation ou de vérification ne peut avoir pour effet ni d'augmenter la durée, ni de décaler le point de départ du délai maximal de paiement.

8.4 Retours

Il est interdit de procéder au refus ou au retour de marchandises, sauf en cas de non-conformité de celles-ci.

8.5 Modalités des retours

Tout retour de Produit doit faire l'objet d'un accord formel entre le Vendeur et le Client. Le Vendeur dispose d'un délai raisonnable pour vérifier et, le cas échéant, contester la réalité du grief correspondant.

Tout Produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition du Client et ne donnerait pas lieu à dédommagement.

Les risques du retour sont toujours à la charge du Client.

Les marchandises renvoyées sont accompagnées d'un bon de retour à fixer sur le colis et doivent être dans l'état où le Vendeur les a livrées.

8.6 Conséquences

En cas de vice apparent ou de non-conformité des Produits livrés, dûment constaté par le Vendeur dans les conditions prévues ci-dessus, le Client pourra obtenir le remplacement gratuit, ou le remboursement des Produits au choix du Vendeur, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages-intérêts.

ARTICLE 9 - Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-3 du Code de la consommation, le Client professionnel répondant aux conditions fixées audit article bénéficie pour les contrats conclus hors établissement d'un délai de quatorze jours à compter de la réception du Produit ou pour les services à compter de la conclusion du contrat de prestations pour exercer son droit de rétractation auprès du Vendeur, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement, à condition que les Produits soient retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état dans les 14 jours au plus suivant la notification au Vendeur de la décision de rétractation du Client.

Il est toutefois rappelé que ne bénéficient pas de ce droit de rétractation, notamment les biens confectionnés à la demande du Client et notamment personnalisés, dont la fabrication nécessite des adaptations particulières pour répondre à des exigences techniques et esthétiques très précises.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...) permettant leur remise sur le marché à l'état neuf, accompagnés de la facture d'achat. Les Produits endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris.

Le droit de rétractation peut être exercé à l'aide du formulaire de rétractation ci-dessous, ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des Produits achetés et les frais de livraison sont remboursés; les frais de retour restant à la charge du Client. Le remboursement sera effectué dans un délai d'au maximum 14 jours à compter de la notification au Vendeur de la décision de rétractation.

ARTICLE 10 - Responsabilité du Vendeur – Garantie

10.1 Etendue

Les Produits sont garantis contre tout défaut de matière ou de fabrication les rendant impropres à l'utilisation à laquelle ils sont destinés, pendant une durée de 24, à compter de la date de livraison. Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

Au titre de cette garantie, la seule obligation incombant au Vendeur sera, à son choix, le remplacement gratuit ou la réparation du Produit ou de l'élément reconnu défectueux par ses services sauf si ce mode de dédommagement s'avère impossible ou disproportionné. Pour bénéficier de la garantie, tout Produit doit être, au préalable, soumis au service après-vente du Vendeur dont l'accord est indispensable pour tout remplacement et dont les coordonnées figurent à l'article 2 des présentes. Les frais éventuels de port sont à la charge du Client qui ne pourra prétendre à une quelconque indemnité en cas d'immobilisation du bien du fait de l'application de la garantie.

De plus, sous réserve des dispositions légales impératives, la responsabilité totale et cumulée du Vendeur, qu'elle qu'en soit la cause, est limitée au montant payé par le Client au Vendeur au titre de la commande concernée.

10.2. Exclusions

La garantie ne joue pas pour les vices apparents non signalés dans le délai ci-dessus fixé. Sont également exclus les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle ou par un accident extérieur, notamment en cas de choc, chute, négligence, par une modification du Produit non prévue ni spécifiée par le Vendeur, par son usage anormal, pour son utilisation dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il est fabriqué, notamment dans des conditions non prescrites par le fabricant ou le Vendeur.

ARTICLE 11 - Propriété intellectuelle

Le Vendeur conserve l'ensemble des droits de propriété industrielle et intellectuelle afférents aux Produits, photos et documentations techniques qui ne peuvent être communiqués ni exécutés sans son autorisation écrite.

ARTICLE 12 - Données personnelles

Les données personnelles recueillies auprès des Clients font l'objet d'un traitement informatique réalisé par le Vendeur. Elles sont enregistrées dans son fichier Clients et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des commandes et des garanties éventuellement applicables. Le responsable du traitement des données est le Vendeur. L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client soit nécessaire.

Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, le Vendeur s'interdit de vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du Client, à moins d'y être contraint en raison d'un motif légitime. Si les données sont amenées à être transférées en dehors de l'UE, le Client en sera informé et les garanties prises afin de sécuriser les données (par exemple, adhésion du prestataire externe au « Privacy Shield », adoption de clauses types de protection validées par la CNIL, adoption d'un code de conduite, obtention d'une certification CNIL, etc.) lui seront précisées.

Conformément à la réglementation applicable, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email mentionnés à l'article 2 des présentes.

Le Client peut adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles du Vendeur de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

ARTICLE 13 – Force majeure

Le Vendeur ne pourra être tenu pour responsable si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de ses obligations, telles que décrites dans les présentes, découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du code civil, et ceux habituellement reconnus par la jurisprudence française.

Sont aussi considérés comme des cas de force majeure sans que cette liste ne soit limitative :

- Les catastrophes naturelles (inondations, tremblements de terre, ouragans)
- Les guerres, actes de terrorisme ou conflits armés
- Les grèves ou mouvements sociaux généralisés
- Les épidémies ou pandémies
- Les actes gouvernementaux ou réglementations interdisant la réalisation de l'objet du contrat
- La défaillance d'infrastructures critiques
- Les cyberattaques
- Les embargos ou sanctions internationales
- Les accidents industriels
- Les blocages juridiques ou administratifs
- L'incapacité d'un sous-traitant ou d'un fournisseur à exécuter ses obligations

ARTICLE 14 - Attribution de juridiction

TOUS LES LITIGES AUXQUELS LES PRESENTES ET LES ACCORDS QUI EN DECOULENT POURRAIENT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT LEUR VALIDITE, LEUR INTERPRETATION, LEUR EXECUTION, LEUR RESOLUTION,

LEURS CONSEQUENCES ET LEURS SUITES SERONT SOUMIS AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHE SUR YON.

ARTICLE 15 - Droit applicable - Langue du contrat

LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET LES OPERATIONS QUI EN DECOULENT SONT REGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 16 - Acceptation du Client

Les présentes CGV sont expressément agréés et acceptées par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat.

MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat pour les contrats conclus hors établissement.)

A l'attention de la Société AV Designers, sis à Couraux, 85700 POUZAUGES

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du (des) client(s) :

Adresse du (des) clients (s) :

Signature du (des) clients (s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.